



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Autorisation d'absence parent âgé ou très malade

Question écrite n° 5647

Texte de la question

M. Dino Cinieri appelle l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur, sur les difficultés rencontrées par les fonctionnaires qui hébergent chez eux un parent âgé ou très malade. Il souhaite savoir s'il serait envisageable de leur accorder des autorisations d'absence sur le même principe que l'autorisation d'absence pour enfants malades afin qu'ils ne soient pas obligés de poser des jours de congés par exemple lorsqu'ils doivent accompagner leurs parents à des rendez-vous médicaux ou à l'hôpital.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5647

Rubrique : Fonctionnaires et agents publics

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Transformation et fonction publiques](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 février 2018](#), page 1322

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)